



INFORMATION

L'INFORMATION DE LA COMMUNE DE LARRÉ



Le mot du Maire

Après quelques mois de travaux, la salle multifonctions « Les Mimosas » est opérationnelle depuis début avril. Avec la médiathèque, devenue municipale au 1^{er} Mai, la Maison des Jeunes et la salle « Agapanthe », les larréens disposent maintenant d'un « Espace » pouvant accueillir, dans un même périmètre, tous types d'évènements : fêtes familiales, manifestations culturelles ou sportives, spectacles, animations, ateliers, réunions diverses... et tout cela dans un cadre agréable et verdoyant.

D'autres travaux vont être engagés par la commune puisque, à la rentrée, ce sera au tour de l'école « Les Petits Apprentis » de bénéficier d'une extension de ses locaux avec la création d'une classe supplémentaire à la place de l'ancien préau. Pour le confort des parents et des accompagnateurs, un porche sera édifié à l'entrée et l'accès à l'école sécurisé.

Petit à petit, les choses bougent...

Comme vous pourrez le constater en lisant ce bulletin, les associations larréennes sont toujours très actives et réalisent un travail considérable pour dynamiser notre commune et proposer sans cesse des activités ou animations qui font le bonheur de tous et dans des domaines aussi variés que le sport, le théâtre ou la culture en général. Nous en profitons pour les remercier chaleureusement ainsi que tous les bénévoles qui s'investissent au sein de ces structures.

Petit bémol toutefois, nous sommes déçus, cette année encore, du nombre restreint de volontaires qui participent aux matinées citoyennes. La qualité de l'environnement et la propreté de notre commune sont l'affaire de tous et nous espérons sincèrement que nous serons plus nombreux l'année prochaine.

Je vous souhaite une bonne lecture et un très bel été.

Le Maire André Sérazin

SOMMAIRE

Mot du Maire	Р	2
Sommaire	Р	2
La vie communale		
Compte-rendu des CM (cahier central)	P	I à VIII
Budget 2018	Р	3
Mairie : horaires d'été Horaires de l'école 2018/2019 Cantine : inscriptions Urbanisme : salle multifonctions	P	4
Le PLUI Le cimetlère Le petit patrimoine communal	P	5

Changement prestataire taxis Nouveau service à Larré Bal populaire du 21 juillet	P	6
Les subventions 2018 Calendrier des Manifestations 2ème semestre 2018	Р	7
Les manifestations et animations mu- nicipales	Р	8 à 10
Le journal des associations	Р	11 à 15
Intercommunalité	Р	16 à 20
Les Amis de l'École Publique	Р	21
Les Petits Apprentis	Р	22-23
les "Mardis de Pays"	Р	24

Contact : Mairie de Larré

1 Place Guillaume Pichon 56230 LARRÉ
Tél 02.97.67.20.50 - Fax 02.97.67.26.90
mail : mairielarre@wanadoo.fr

Budget 2018 Fonctionnement

DA.		000
Dé	bell	ses

Charges à caractère général	
(eau, assainissement, électricité, combustibles, petites fournitures, entretien bâtiments et voirie, assurances, transport scolaire, repas cantine, téléphone,	
affranchissement, taxe foncière)	
Charges de personnel	300 000
Autres charges de gestion courante (indemnités élus, participation aux divers	
syndicats, Admission en non-valeur)	
Charges transférées Communauté de Communes	11 000
Subventions aux associations	10 000
Intérêts d'emprunts + frais	26 000
Virement à la section d'investissement	414 502
Subvention aux Budgets Annexes	
Amortissement + dépenses imprévues	6 500
Total	1 065 302

Recettes

Total	1 065 302
Excédent des budgets annexes	132 783
Remboursement Etat (contrats aidés) + Assurance	5 000
Produits des services (cantine) + redevances	52 700
Loyers + location salle communale	55 000
Dotations (Etat, Département) + autres	225 858
Impôts et taxes	384 107
Excédent reporté	209 854

Investissement

Dépenses

Déficit reporté	218 050
Trayaux voirie + Barrières de sécurité	108 500
Eclairage public+travaux Morbihan Energies (réseaux)	60 850
Remboursement emprunts+ Synd. Morbihan Energies et cautions	85 700
Honoraires Bureau Etudes (terrain)	5 000
Colombarium + logiciel cimetière	8 500
Matériel+ logiciel informatique + mobilier (divers)	16 600
Travaux de bâtiments : Salle multifonctions + classe	367 862
Dépenses imprévues	10 000
Total	881 062

Recettes

Total	970 387
Subventions/Salle multifonctions + classe	202 652
Excédent de fonctionnement (affectation du résultat)	271 710
Virement de section de fonctionnement.	414 502
FCTVA	49 648
Taxe d'Aménagement	7 000
Cautions	2 000
Amortissement	1 500
Subventions/voirie (DETR, département)+ Synd. Morbihan Energies	21 375

Modifications des heures d'ouverture de la mairie pendant l'été

A partir du 16 juillet jusqu'au 05 août, la mairie sera ouverte tous les matins du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 (fermée le lundi).

Du 06 août au 02 septembre, la mairie sera ouverte du lundi au vendredi aux horaires habituels (fermée le samedi)

l'École Publique « Les Petits Apprentis »

Horaire période scolaire pour la rentrée 2018/2019

A la rentrée, l'école les « Petits Apprentis » revient au rythme de 4 jours d'école par semaine. Les horaires ci-dessous prendront donc effet dès le lundi 3 septembre 2018, date de rentrée scolaire de vos enfants.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h45	8h45		8h45	8h45
CLASSE	CLASSE	REPOS	CLASSE	CLASSE
11h45	11h45		11h45	11h45
Repas et Pause	Repas et Pause		Repas et Pause	Repas et Pause
méridienne	méridienne		méridienne	méridienne
13h30	13h30		13h30	13h30
CLASSE	CLASSE		CLASSE	CLASSE
16h30	16h30		16h30	16h30

Inscriptions à la cantine

L'inscription ou la ré-inscription des enfants à la cantine pour l'année scolaire 2018/2019 doit être faite pour le **Vendredi 17 Août 2018**, au plus tard.

Urbanisme - La salle multifonctions

Les travaux sont maintenant terminés. Cette nouvelle salle s'appellera « Les Mimosas » et sera mise à la disposition des associations larréennes et de leurs bénévoles pour des réunions, assemblées générales... Les ateliers et animations mis en place par la municipalité s'y dérouleront également. La salle multifonctions « Les Mimosas » sera inaugurée le samedi 7 juillet, en même temps que la médiathèque municipale, en présence de M. Raymond Le Deun, préfet du Morbihan et de nombreuses personnalités.

A cette date, la signalétique sur les bâtiments (salle « Les Mimosas » et « Médiathèque ») aura été réalisée.



Plan local d'urbanisme Intercommunal (PLUI)

Le projet de PLUI a été arrêté lors du Conseil Communautaire du 16 avril. Cette étape marque la fin de la phase d'élaboration du document de planification urbaine.

La première consultation sera celle des Personnes Publiques Associées - chambres consulaires, services de l'Etat, collectivités territoriales, territoires voisins notamment - qui seront sollicitées pour avis sur le dossier. Elles devront émettre leurs remarques sous 3 mois.

Ces avis seront ensuite joints au **dossier d'enquête publique** qui sera mis à la consultation des citoyens autour de l'été et selon les modalités qui seront définies par le tribunal administratif.

Une présentation du PLUI a été effectuée au conseil municipal le 18 mai 2018. Vous pourrez accéder à toutes ces informations lors de l'enquête publique qui devrait intervenir prochainement.

Le cimetière

Face à l'évolution des rites funéraires, la crémation étant de plus en plus sollicitée, il devenait urgent de prévoir de nouveaux aménagements au niveau du cimetière.

2 projets ont vu le jour, la création d'un « **Jardin du souvenir** » et l'installation de **cavurnes**, au nombre de 4 pour commencer.



Le jardin du souvenir dans le cimetière de Larré.

Possibilité de mettre le nom du défunt sur une plaque vendue en mairie, au prix de 30€, à faire graver par vos soins et à faire poser sur la colonne centrale du monument.



Les dimensions des stèles sur les cavurnes ne devront pas être supérieures à 60 x 60.

Les prix des concessions pour les cavurnes

350 € pour 15 ans 500 € pour 30 ans

Le petit patrimoine communal

Un grand merci à notre ancien forgeron, M. LE CLAINCHE pour la réalisation, à titre gracieux, d'une grille de protection en fer forgé qui permet de sécuriser le puits situé dans la cour du presbytère. La ferraille a été fournie gratuitement par une personne extérieure à la commune.



Nouveau service à Larré



Artisan plombier/chauffagiste à Larré

Frédéric DANIEL 16 Le Quinquis 56230 Larré 06.13.36.28.74 M. Daniel vous propose ses services pour tous travaux de dépannage, rénovation salles de bain et système de chauffage central ainsi que l'entretien, le dépannage et le remplacement de votre chaudière.



Les Taxis Rouxel-Lambert passent la main

aux Taxis Jehanno-Gousset

Au 1^{er} Aout 2018, après 27 ans de services, les Taxis Rouxel- Lambert passent la main aux Taxis Jehanno-Gousset.

Les Taxis Jehanno-Gousset sont déjà implantés sur le secteur de Pluherlin, Molac et Rochefort en Terre. Le siège social se situera désormais Parc d'activité de La Nuais a Pluherlin.

Les véhicules Taxis de Larré sillonneront toujours le même secteur et offriront les même services de taxis qu'auparavant (Transport de malades assis, hospitalisations, consultations, messagerie, assistance...) et ce 24H/24 et 7J/7.



Les nouvelles coordonnées : Taxis Jehanno-Gousset - Mr Jehanno Yann - 02.97.43.40.62 - taxi.jehanno@orange.fr

Annick Lambert et Jean-Claude Rouxel vous remercient pour la confiance que vous leur avez accordée pendant ces années. LES VOYAGES ROUXEL LAMBERT restent à votre disposition pour tous vos projets de voyages, avion ou autocar.

Bal populaire 21 Juillet

Rendez-vous le Samedi 21 Juillet à partir de 21 heures pour le bal populaire animé par

MEGA AMBIANCE ANIMATION



Feu d'artifice à partir de 23h30 (en fonction de la météo) Étang du Pont-Gohlen

Mardi de Pays à Larré (voir dernière page de couverture)

Mardi 21 Août 2018

Balade nature et jeux buissonniers avec l'association Bille de Bouéz

Les subventions 2018

ÉCOLE « Les Petits Apprentis »	
Jeux de cour	500€
Sorties scolaires École Publique	1.700€
Arbre de Noël de l'Ecole	8€/élève
Subvention Manuels scolaires	300 €
Fonctionnement	200 €
Sortie scolaire (40€ x 47 élèves)	1.880€
Les associations	
Association Entente Sportive Larré/Molac	500€
Association « La Réplique » (théâtre)	300€
Association Larré Tonic (gym)	800€
Association « Larémifasol » (fête de la musique)	300€
Société de Chasse de Larré	100€

***	Amicale de l'École Laïque	1.200€
	Association Boules Bretonnes	100€
	Amicale des Donneurs de Sang – Questembert	100€
	Truite Questembergeoise	100€
	Comité local des A.C.P.G.	100€
	Association « Les Amis de l'Arz »	200€
	Association « F.N.A.C.A »	100€
	A.D.M.R.	150€
	Etablissements spécialisés	250 €/Ets
	Ets extérieur (CFA, Chambre des Métiers, Centre de formation)	60€/élève
	S.E.M'Agri	100€

Calendrier des Manifestations 2ème semestre 2018

7	Juillet	Inauguration salle « Les Mimosas » et Média- thèque municipale	Municipalité
14	Juillet	Concours de boules (à Larré)	ESLM
21	Juillet	Bal Populaire et Feu d'Artifice	Municipalité
4 et 5	Août	Concours de boules	FNACA
21	Août	Mardis de Pays « Les jouets buissonniers »	Municipalité et Office de Tourisme
10 et 11	Novembre	Festi'Mômes	Questembert Communauté
11	Novembre	Cérémonie de la fin de la guerre 14/18	
17	Novembre	Soirée - Repas à thème	Les Amis de l'École Publique
8	Décembre	Téléthon	Inter-Associations Larré
15	Décembre	Goûter et Spectacle de Noël	Les Amis de l'École Publique

Matinées citoyennes des 28 Avril et 2 Juin

C'est la troisième année que la municipalité de Larré met en place des matinées citoyennes. Les habitants sont invités à participer à des travaux pour l'embellissement de la commune et le confort des citoyens.

18 personnes y ont participé le samedi 28 Avril, et 12 personnes le 2 juin. Répartis en plusieurs équipes, les participants ont désherbé et gravillonné les allées principales du cimetière, mis au propre les jeux de boules, débroussaillé autour des abris-bus, nettoyé les parterres du bourg et les chemins de randonnée.

André Sérazin, maire de Larré a vivement remercié les participants et tout particulièrement les 3 familles nouvellement installées sur notre commune et qui ont participé à ces activités citoyennes.

A l'issue des 2 matinées, les participants se sont retrouvés autour d'un buffet campagnard très animé.





Commémoration du 08 Mai



Comme l'année dernière, quelques enfants ont participé à la commémoration du 08 mai.

Le cortège est parti de la mairie pour le monument aux morts au cimetière. Les textes officiels ont été lus par Antoine Morel, doyen des anciens combattants, André Sérazin, maire de Larré et Cyrille Kerrand, 1er adjoint.

Les enfants ont ensuite récité le poème de Marianne Cohn "Je trahirai demain" qu'ils avaient étudié en classe avec leur professeur.









Le 11 Novembre 2018 marquera le 100ème anniversaire de la signature de l'Armistice. A cette occasion, la Municipalité proposera une exposition créée par des bénévoles en partenariat avec l'école publique « Les Petits Apprentis ».

Cette exposition sera composée de panneaux thématiques et présentera également des ouvrages et des documentations en lien avec la « Grande Guerre ». Si vous avez des documents, photos, cartes postales de cette époque, n'hésitez pas à nous les confier.

Ateliers « Arts Créatifs » pour les jeunes



2 ateliers gratuits, animés par Simone Malville, ont eu lieu durant le 1er semestre 2018. Le thème de la séance du 7 mars portait sur **la fête de** « **Pâques** » et la décoration des œufs comme c'est la coutume dans les pays d'Europe de l'Est. Les participants, filles et garçons, ont laissé libre court à leur imagination et ont fait preuve de beaucoup d'originalité dans leurs créations.

Le 2ème atelier du 9 mai a permis aux jeunes de préparer un cadeau pour la « Fête des Mères ». Il s'agissait de transformer une petite planche à découper en pense-bête. Beaucoup d'application et de minutie pour la réalisation de cet objet.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 18 Juillet (le thème reste à définir)



Renseignements et inscriptions au 06.89.82.77.50 collectif.culture.l@orange.fr

Les activités pour les jeunes enfants 0/3 ans

Dès septembre 2018, les ateliers « **Bébés joueurs** » auront lieu à la ludothèque tous les 2ème vendredis du mois et combineront les moments de jeux et d'activités manuelles.

Le dernier vendredi du mois, la séance sera réservée à « l'éveil ludique » et se déroulera à la salle des associations.

Les ateliers sont ouverts aux assistantes maternelles, aux jeunes parents ou aux grands-parents qui accompagnent un enfant de moins de 3 ans.

Durant l'année scolaire 2017/2018, 13 séances ont eu lieu avec une fréquentation moyenne de 10 enfants par séance. Ces ateliers sont ouverts de 9h15 à 11h15 et sont gratuits.



La séance de rentrée aura lieu le vendredi 14 Septembre 2018 à la ludothèque Renseignements et inscriptions au 06.89.82.77.50. collectif.culture.l@orange.fr

Atelier « Généalogie »

La prochaine rencontre Généalogie, animée par Michèle Le Nagard est programmée le samedi 8 Septembre à 14h00 salle multifonctions « Les Mimosas » Espace Culturel du Pont-Gohlen.

Ces rencontres sont des moments privilégiés où chacun, débutant ou confirmé, peut venir à la pêche aux informations, échanger mais aussi aider les autres. L'atelier est gratuit et ouvert à tous.

Accueil Jeunes de Larré

Cela fait déjà 2 ans et demi que la maison des jeunes est ouverte à Larré

Ce lieu accueille les jeunes, âgés de 11 à 17 ans, le mercredi après midi, ou le vendredi soir, veille de vacances scolaires.

Laetitia, du service Enfance Jeunesse de Questembert Communauté, assure l'accueil des ados.

C'est un endroit qui permet à des copains - copines de se retrouver, pour discuter, jouer, faire du sport, partager un moment de convivialité, prendre un goûter...

Les propositions sont libres, et le plus souvent à l'initiative des jeunes.





Pour plus d'info, contactez Laetitia Ferrec 07 78 41 27 98 / 02 97 26 15 00 mail : I.ferrec@qc.bzh

En début d'année, certains ont voulu s'essayer à la vidéo. Actuellement, ils ont comme projet de s'approprier encore plus les lieux en mettant un peu de couleur sur les murs ! Peinture, réalisation de tableaux

Certaines sorties sont également proposées (sur inscription), telles que des sorties patinoire, cinéma ou piscine (le 22 juin dernier). Une soirée « murder party » a aussi été organisée le 23 février.

Un lieu à découvrir si tu as plus de 11 ans ! N'hésite pas à venir, et à y inviter une copine, ou un copain !

Horaires

mercredi de 14h15 à 17h45 Vendredi, veille de vacances scolaires, de 20h à 22h L'adhésion est de 1 euro l'année (+ fiche sanitaire)

La médiathèque municipale

Depuis le 1er Mai, la municipalité a repris la gestion de la médiathèque avec l'embauche d'une professionnelle à temps partiel. C'est Adélaïde BIZEUL, occupant déjà un poste similaire à Molac, qui a été recrutée.

Son arrivée va permettre de redynamiser la médiathèque en proposant des activités complémentaires: animations, expositions, ateliers mensuels pour tous les âges. Des séances de sensibilisation aux ressources numériques, mises en ligne par le réseau des médiathèques, seront également proposées afin que les adhérents puissent utiliser ce nouveau service compris dans leur abonnement.

La médiathèque s'inscrira également dans le programme des animations 2018/2019 financées par Questembert Communauté (un spectacle pour enfants est déjà programmé pour début mars 2019, nous vous en reparlerons).

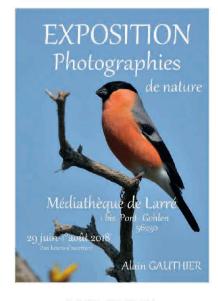
Les bénévoles, anciens ou nouveaux, qui souhaitent s'investir au sein de la médiathèque sont toujours les bienvenus. Leur aide nous sera précieuse.

Une nouveauté au sein de la médiathèque, chaque nouveau-né habitant Larré se voit offrir un livre de naissance financé par la municipalité. Les parents pourront y inscrire tous les évènements concernant leur bébé: première dent, premier sourire, premier mot ... et bien sûr y mettre des photos.

Enfin, une exposition **d'Alain Gauthier**, photographe animalier vous est proposée jusqu'au 1er Août (visible pendant les heures d'ouverture)

Les nouveaux horaires :

Mercredi de 10h00 à 12h00 et 16h30 à 18h00 Vendredi de 16h30 à 18h00 Samedi de 10h30 à 12h00



02.97.67.25.71 larre.bibliotheque@orange.fr

Pour communiquer sur les évènements que vous proposez, vous avez plusieurs possibilités :

- La page Internet de la Mairie de Larré via le site de Questembert Communauté (document Word + photo éventuelle en JPEG)
- Le panneau lumineux : les évènements sont affichés au minimum 10 jours avant la date de la manifestation (pour les évènements nécessitant la tenue de stands : Téléthon, brocante..., une première information est programmée 1 mois avant toujours pour une période de 10 jours)
 Important : le panneau lumineux est strictement réservé aux informations communautaires, municipales ou associatives.
- La page Facebook de la mairie de Larré (uniquement des documents sous format JPEG)

Dans tous les cas, les éléments doivent nous être communiqués suffisamment tôt (le mieux serait 2 semaines avant l'évènement) en mairie ou à simone.malville@orange.fr

Et bien sûr, les bulletins municipaux et les flash-infos. Les informations doivent nous parvenir avant les dates limites qui vous sont communiquées avant chaque parution.

Larémifasol fête sa musique

Vendredi 8 Juin vers 16h, une bonne averse orageuse s'est déversée sur Larré, retardant un peu l'installation du matériel pour la scène de la Fête de la musique. Mais cela ne vous a pas effrayés et vous avez une nouvelle fois répondu présent pour cette 14ème édition.

Fred Ka Koustik a ouvert le bal en nous emmenant dans son univers et partageant sa bonne humeur avec le public. Achalone a ensuite animé la soirée d'un répertoire de reprises qu'ils se sont bien réappropriées, et on adore! Pour terminer, Bbt and los Mexicanos nous ont fait découvrir leur amour pour la musique de l'Ouest Américain, le tout sur un spectacle d'éclairs tout en passant entre les gouttes.

En grand MERCI à tous nos bénévoles, et surtout MERCI à vous pour votre présence. Vous êtes géniaux!



Le Téléthon 2018

Petit rappel, le téléthon aura lieu cette année le samedi 8 Décembre. Si vous souhaitez vous joindre à nous pour préparer cette journée, une réunion sera proposée en Octobre, la date exacte sera communiquée dans le flash info d'octobre.

CLUB MOUCHE du PAYS DE QUESTEMBERT - AAPPMA Questembert

FETE DE LA PÊCHE A LA MOUCHE - AVRIL 2018

Le club Mouche du Pays de Questembert et la Truite Questembergeoise ont organisé le samedi 28 avril une animation sur l'étang du pont Golhen. Au programme du jour, faire découvrir une technique de pêche et sensibiliser les personnes à l'environnement.

Trois ateliers étaient proposés : apprendre à fabriquer une mouche, apprendre les rudiments du lancer (faire voler au-dessus de soi la soie artificielle et poser sa mouche dans une cible) et un atelier pêche en compagnie des membres du club mouche, avec remise à l'eau du poisson.



T L CONTRACTOR OF THE PARTY OF

EXPOSITION ET CONCOURS DE DESSINS

En complément des ateliers, une exposition permettant de mieux comprendre comment fonctionne une rivière, sa faune, sa flore et l'importance d'en prendre soin était proposée aux visiteurs. Un concours de dessins sur le thème « Rivière vivante » était également organisé, permettant de mettre en couleur (vert/bleu/jaune) la rivière et ses habitants. Les organisateurs étaient satisfaits de cette journée de convivialité et d'échanges. Environ vingt personnes sont venues découvrir la pêche à la mouche, dont la moitié de jeunes.





Animations à venir :

AAPPMA La Truite Questembergeoise: chantiers d'entretien des cours d'eau les samedis 3 et 10 novembre

<u>Club Mouche du Pays de Questembert :</u> Championnat de Bretagne de montage de mouche artificielle le 18 novembre à Larré

Armel Labas 02 97 67 20 27

AAPPMA: latruitequestembergeoise56@yahoo.fr ou 02 97 66 16 42 site internet: http://aappmalatruitequestembergeoise.eklablog.com

Falbierski Richard 07 82 61 35 04 ou mouche.questembert@gmail.com site internet: http://mouche-questembert.forumactif.org/

LES CONSEILS MUNICIPAU

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08/12/2017

Présents: Mesdames LE BRETON GUENEGO, MALVILLE, MM, BERTIN, KERRAND, KNUCHEL. LE MONNIER-LE PAGE. LE PAGE. MAGREX. SAYER. SERAZIN. TIDU

Absents: Mme DUPUIS (excusée).

M SAYER D. a été nommé secrétaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 1er décembre 2017

2017-12-01

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide d'apporter les modifications suivantes au Budget Commune :

Décision modificative budgétaire n° 1 (Budget Commune)

■ Dépenses de fonctionnement :

- ch. 65 Autres charges de gestion courante +3 000 € (c/657358)- 3 000 €

- ch.012 Charges de personnel

2017-12-02 Prime de fin d'année pour le personnel de la commune (Année 2017)

M. Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le montant annuel des primes de fin d'année du personnel et sur la subvention versée au Comité d'Oeuvres Sociales Intercommunal. Le Conseil Municipal décide :

- de fixer le montant de la prime 2017 à 1 305 € brut par agent titulaire et non titulaire à temps complet (prime calculée au prorata des heures effectuées pour le personnel à temps non complet),
- qu'en cas d'arrêts maladie dans l'année, la prime soit versée au prorata du temps effectivement travaillé.
- d'accorder une subvention de 24 € par agent au COSI.

2017-12-04 Instauration du RIFSEEP M. André SÉRAZIN. Maire de la commune de LARRÉ, rappelle les objectifs de la refonte du régime indemnitaire de la commune :

- Appliquer la réglementation relative au nouveau régime indemnitaire dans la fonction publique territoriale : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
- -Assurer une équité de traitement dans l'attribution du régime indemnitaire
- -Prendre en compte les fonctions, la manière de servir et l'engagement professionnel dans l'attribution du régime indemnitaire La proposition d'organisation du régime indemnitaire a recueilli l'avis du Comité Technique du 28 novembre 2017.

M. Le Maire précise que le RIFSEEP comprend deux parts :

L'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (I.F.S.E.)

Elément fixe et versé automatiquement dont le montant varie selon le niveau de fonctions de l'emploi occupé par l'agent.

Les niveaux de fonctions sont établis à partir d'un classement des emplois en niveaux de fonctions. Les groupes de fonctions sont réalisés par l'autorité territoriale (quatre groupes de fonctions sont établis à la mairie de Larré) et ils déterminent les montants individuels de l'IFSE et du CIA pour chaque agent concerné.

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Le Complément Indemnitaire Annuel (C.I.A.)

Elément variable dont le montant dépend de la manière de servir et de l'engagement professionnel.

Le montant individuel annuel est déterminé par l'autorité territoriale en fonction de la manière de servir de l'agent et de son engagement professionnel appréciés à travers les résultats de l'entretien professionnel.

La part fonctions sera versée mensuellement et la part résultats sera versée en une seule fois en janvier de l'année N+1 au regard des résultats de l'année N.

Au vu des éléments présentés, le Conseil Municipal décide :

d'abroger les délibérations antérieures relatives au régime Indemnitaire et à l'avantage collectivement acquis

de valider le projet du RIFSEEP tel que présenté avec un effet au 1^{er} janvier 2018 ;

2017-12-03 Instauration de la prime de fin d'année pour les agents contractuels de droit privé Dans un souci d'équité le Conseil Municipal décide d'instaurer une prime de fin d'année pour les agents contractuels de droit privé - exclus du dispositif RIFSEEP applicable au 01/01/2018.

Le Maire fixera les attributions individuelles dans les limites des crédits inscrits et des modalités de calcul de cette prime.

Le versement se fera en décembre de chaque année ou au moment du départ de l'agent.

La prime de fin d'année sera versée au prorata du temps de présence effectif sur l'année.

<u>2017-12-05</u> <u>Autorisation règlement dé-</u> <u>penses investissement 2018 à</u> hauteur du ¼ du budget n-1 Dans l'attente du vote du Budget 2018 et conformément à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à régler les premières factures d'investissement sur le premier trimestre 2018 dans la limite du 1/4 des crédits ouverts au BP 2017.

Chapitre	Montant maximum
20	1 250 €
21	16 650 €
23	116 443 €

Le Conseil Municipal décide d'autoriser M. Le Maire à mandater les dépenses d'investissement début 2018 dans les conditions prévues cidessus.

2017-12-06 SIAEP de la région de Questembert / Modification des statuts Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, la modification des statuts du SIAEP de la région de Questembert en vue d'exercer la mission d'entretien des installations d'assainissement non collectif.

2017-12-07 Salle multifonctions / Avenant lot n° 01 - VRD Le Conseil Municipal accepte un avenant relatif à la réhabilitation de la salle multifonctions de la société EIFFAGE de Lorient (lot 01 : VRD) pour un montant en plus-value de 660 € H.T. <u>Objet de l'avenant</u> : Suppression d'enrobés et raccordement de gouttières au réseau EP afin d'assécher la partie sud du bâtiment.

2017-12-08 Salle multifonctions / Devis supplémentaires / Société EIF-FAGE

Le Conseil Municipal accepte un devis de la Société EIFFAGE de Lorient : travaux de drainage des murs situés à l'arrière du bâtiment (coté voirie) de la médiathèque et de la salle Multifonctions actuellement en rénovation et réfection du trottoir pour un montant de 4 561 € H.T.

Il valide également un devis de travaux (tranchée pour pose de fourreaux) liés au raccordement électrique de la salle multifonctions à partir de la salle l'agapanthe pour un montant de 1.747 € HT.

2017-12-08 Salle multifonctions / Avenant GERGAUD

Le Conseil Municipal accepte un avenant relatif à la réhabilitation de la salle multifonctions de la société GERGAUD (lot 10 : Electricité) pour un montant en plus-value de 1.384.55 € H.T. <u>Objet de l'avenant</u> : Alimentation électrique depuis la salle l'Agapanthe afin de supprimer les abonnements EDF.

2017-12-09 Tarif cavurnes au cimetière

Suite à la décision de création de cavurnes au cimetière, le Conseil Municipal décide d'appliquer le tarif suivant :

15 ans 350 € 30 ans 500 €

<u>2017-12-10</u> Dégradations / Salle Agapanthe

Lors d'une manifestation dans la salle de l'Agapanthe, un locataire a abimé une table. Le Conseil Municipal décide de facturer à celui -ci le remplacement de la table pour un montant de 400 €.

<u>2017-12-11</u> <u>Demande aide financière / For-</u> <u>mation pour un agent communal</u>

M. Le Maire fait part à l'assemblée d'une demande d'un agent communal sollicitant une aide financière pour une formation en vue d'obtenir un CAP petite enfance. Le coût de la formation s'élève à environ 1 800 €.

Le Conseil Municipal (6 voix pour 5 contre) accepte de verser à la fin de la formation une aide de 50 % du montant de celle-ci soit 913,50 € sous réserve que l'agent s'engage à respecter ses horaires de travail et sur justificatif des heures de présence.

<u>Réfection peinture / Logement</u> <u>« Résidence du Tilleul »</u>

Le Conseil Municipal accepte un devis l'entreprise DEBAYS Jean -Luc de Pleucadeuc pour la réfection de peinture dans un logement communal situé dans la Résidence du Tilleul pour un montant de 2 004,19 € H.T.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/12/2017

<u>Présents</u>: Mesdames LE BRETON GUENEGO. MALVILLE. MM. BERTIN. KERRAND. KNUCHEL. LE MONNIER-LE PAGE. LE PAGE. MAGREX. SAYER. SERAZIN. TIDU.

Absents: Mme DUPUIS. (excusée)

M. KERRAND a été nommé secrétaire

Date de convocation du Conseil Municipal : le 15 décembre 2017

2017-12-01 bis Don exceptionnel

Vu le Code Général des Collectivités Locales, et notamment l'article L2541-12 (alinéa 8)

Vu le Code Général des Collectivités Locales, et notamment l'article L2242-1

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un don en argent d'un montant de 40.000 € (quarante mille euros). Il précise que le donateur a émis le souhait que son don soit anonyme et qu'il soit destiné principalement à la construction d'une classe supplémentaire à l'école « Les petits apprentis ».

En conséquence, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'acceptation de ce don.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Accepte le don de 40.000 € (quarante mille euros)
- Autorise M. Le Maire à signer les documents relatifs à l'encaissement de ce don
- Dit que la somme reçue sera affectée principalement à la construction d'une nouvelle classe à l'école primaire

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/01/2018

<u>Présents</u>: Mesdames LE BRETON GUENEGO. MALVILLE. MM. BERTIN. KNUCHEL. LE MONNIER-LE PAGE. LE PAGE. MAGREX. SERAZIN. TIDU

<u>Absents</u>: MME DUPUIS. MM. KERRAND (donne procuration à S. MALVILLE) SAYER (donne procuration à P. TIDU). (excusés)

M TIDU P. a été nommé secrétaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 19 janvier 2018

2018-01-01
Réhabilitation de l'ancien préau en salle de classe et sécurisation de l'entrée de l'école/
Demande subvention DETR et
Conseil Départemental/PST
(programme 2018)

M. Le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement de l'ancien préau de l'école « les petits apprentis » en classe et sanitaires et de la construction d'un porche à l'entrée en sécurisant l'accès par la pose d'un portail. Le montant des travaux HT et des honoraires est estimé à 145.840 euros. Il propose au Conseil Municipal de solliciter les subventions auprès de la Préfecture et du Conseil Départemental.

2018-01-01 Réhabilitation de l'ancien préau en salle de classe et sécurisation de l'entrée de l'école/ Demande subvention DETR et Conseil Départemental/PST (programme 2018) Suite

<u>018-01-02</u> <u>Modification des statuts de</u> <u>Questembert Communauté / GE-</u> <u>MAPI</u> Le Conseil Municipal:

- approuve le projet de réhabilitation de l'ancien préau en salle de classe et de sécurisation de l'entrée de l'école.
- valide le plan de financement prévisionnel tel que présenté.
- sollicite les subventions auprès de le la Préfecture (DETR), et du Conseil Départemental (PST).
- autorise M. Le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires.

Il est rappelé que la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités (métropoles, communautés...) par les lois de décentralisation n° 2014-58 du 27 janvier 2014 (MAPTAM) et n° 2015-991 du 7 août 2015 (loi NOTRe), à compter du 1er janvier 2018.

Ce transfert concerne les items suivants, article L211-7 du code de l'environnement :

- 1° L'aménagement des bassins versants
- 2°- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- 5°- La défense contre les inondations et contre la mer
- 8°- La protection et la restauration des zones humides

En conséquence, le Conseil Communautaire a procédé à une modification des statuts suite à ce transfert de compétences obligatoires.

Par ailleurs, Questembert Communauté a engagé la prise des compétences facultatives pour adhérer à l'EPTB Vilaine soit :

- le suivi du SAGE et les participations aux missions d'un EPTB ;
- la gestion des ouvrages structurants multi-usages à dominante hydraulique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- prend acte du transfert de la compétence obligatoire GEMAPI
- approuve le transfert des compétences facultatives suivantes,
- le suivi du SAGE et les participations aux missions d'un EPTB ;
- la gestion des ouvrages structurants multi-usages à dominante hydraulique
- approuve les nouveaux statuts communautaires (projet de nouveaux statuts joint en annexe)
- donne pouvoir à M. Le Maire pour transmettre la présente délibération au Président de Questembert communauté ;
- donne pouvoir à M. Le Maire, pour accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2018-01-03 <u>Convention avec le SDEM / Ré-</u> <u>novation l'éclairage public</u> <u>Opération</u> <u>56108E2017010</u> <u>56108C2017014</u> 56108T2017015 Le Conseil Municipal décide l'effacement du réseau électrique, du réseau éclairage public et des infrastructures telecom à la rue de la Fontaine Saint-Méen.

Les travaux seront réalisés par le Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan. Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer avec le SDEM l'engagement de contribution pour l'effacement des réseaux. Le montant estimatif total des opérations s'élève à 56 100 € H.T. soit une participation financière communale de 17 250 € H.T. Le Syndicat quant à lui intervient à hauteur de 70 % du montant H.T

<u>2018-01-04</u> <u>Salle multifonctions / Avenant</u> <u>lot n° 04 — Couverture ardoises</u> zinguerie

<u>2018-01-05</u> <u>Salle multifonctions / Avenant</u> <u>lot n° 09 - Peinture</u> Le Conseil Municipal accepte un avenant relatif à la réhabilitation de la salle multifonctions de l'Entreprise STEVANT de Molac (lot 04 : Couverture ardoises zinguerie) pour un montant en moins-value de 1 748 € H.T. Objet de l'avenant : dépose de chevronnages.

Le Conseil Municipal accepte un avenant relatif à la réhabilitation de la salle multifonctions de la société COLOR TECH de Ploërmel (lot 09 : Peinture) pour un montant en plus-value de 380,66 € H.T. <u>Objet de l'avenant</u> : travaux de peinture des sanitaires jouxtant la salle polyvalente.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23/02/2018

<u>Présents</u>: Mesdames DUPUIS. LE BRETON GUENEGO. MALVILLE. MM. KERRAND. KNUCHEL. LE PAGE. MAGREX. SAYER. SERAZIN. TIDU.

Absents: MM. BERTIN. LE MONNIER-LE PAGE (excusés)

Mme DUPUIS C. a été nommée secrétaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 17 février 2018

2018-02-01 Rythmes scolaires : Demande de retour semaine à 4 jours Le maire expose que le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 autorise à « déroger » à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours.

Il permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe de la commune et du conseil d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées réparties sur quatre jours, sans modifier le temps scolaire sur l'année ou sur la semaine. Le Maire propose que le conseil municipal se prononce sur le rétablissement de la semaine de 4 jours,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29

Vu le Code de l'Education,

Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,

Considérant les intérêts des élèves de la commune.

Après avis du conseil d'école,

En considération de l'intérêt tout particulier que présente le rétablissement de la semaine de 4 jours,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Émet un avis favorable au rétablissement de la semaine de 4 jours.

2018-02-02 <u>Demande de subvention au</u> <u>Conseil Départemental</u> <u>Entretien de voirie 2018</u> (hors agglomération) Monsieur Le Maire présente les travaux d'entretien de la voirie (hors agglomération) prévus pour l'année 2018 dont le montant s'élève à 20.384,47 euros HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de programmer les travaux,
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires,
- de solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention aussi élevée que possible dans le cadre du nouveau dispositif dédié à l'entretien de la voirie hors agglomération.

2018-02-03 <u>Demande de subvention au</u> <u>Conseil Départemental</u> <u>Travaux de voirie 2018</u> (en agglomération) Monsieur Le Maire présente les travaux de voirie (en agglomération) dont le montant est estimé à 49.661,50 euros HT.

Il propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST) à hauteur de 25 % de la dépense HT.

Plan de financement:

Dépenses H.T.		Recettes H.T.	
Travaux de voirie (aménagement parking, plateaux)	39 358,00	Subvention Conseil Départemental	9 839,50
Aménagement de chemins piétons	10 303,50		2 576,00
		Autofinancement	37 246,00
TOTAL	49 661,50		49 661,50

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'accepter le plan de financement ci-dessus et de solliciter la subvention départementale dans le cadre du dispositif de soutien à l'investissement des territoires.

<u>2018-02-04</u> <u>Devis DBS désamiantage</u> Le Conseil Municipal accepte un devis de l'Entreprise DEMOLITION BRETAGNE SERVICES de Tréffléan (désamiantage) relatif à la dépose de la volige amiantée d'un bâtiment communal pour un montant de 3 200 € H.T.

2018-02-05 Salle multifonctions / Avenant lot n° 07- Cloisons sèches plafonds suspendus Le Conseil Municipal accepte un avenant relatif à la réhabilitation de la salle multifonctions de l'Entreprise LE MOULLIEC de Baud (lot 07 : Cloisons sèches plafonds suspendus) pour un montant en plus-value de 240 € H.T. <u>Objet de l'avenant</u> : remplacement de dalles de faux plafond dans la médiathèque suite à des dégâts occasionnés lors des travaux de réhabilitation de la salle multifonctions.

<u>2018-02-06</u> <u>Mise à disposition de la salle des</u> <u>associations / Séances de so-</u> phrologie M. Le Maire fait part à l'assemblée de la demande d'une sophrologue domiciliée sur la commune pour la mise à disposition d'une salle communale afin d'exercer son activité professionnelle. Le Conseil Municipal autorise Mme FLOQUET Sandrine à utiliser la salle des associations moyennant une participation de 20 € par séance avec 2 séances gratuites.

2018-02-07 <u>Vente d'une partie de</u> <u>l'emprise communale sur Che-</u> <u>min rural</u> Rue de la Grée /ZS 56 Le Conseil Municipal donne son accord pour vendre une partie de l'emprise communale située rue de la Grée faisant partie du chemin rural, cadastrée en section ZS 56 d'une surface de 147 m² à M. et Mme ARS Fernand de Larré au prix de 300 €. Les frais de notaire ainsi que les frais de bornage seront à la charge des acquéreurs.

La vente est confiée à Me CABA Jean-Christophe – Notaire associé à Questembert. Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette transaction.

<u>Classe découverte – école / Sub-vention</u>

Le Conseil Municipal donne un accord de principe pour une subvention de 40 € / enfant pour un projet de « classe découverte » d'une durée de 4 jours. 47 élèves seraient concernés par ce voyage. Cette somme sera inscrite au budget 2018.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30/03/2018

<u>Présents</u>: Mesdames LE BRETON GUENEGO. MALVILLE. MM. BERTIN. KERRAND. KNUCHEL. LE MONNIER-LE PAGE. LE PAGE. MAGREX. SERAZIN. TIDU.

Absents: M. SAYER. MME DUPUIS (excusés, Mme DUPUIS donne procuration à M TIDU)

M LE MONNIER LE PAGE T. a été nommé secrétaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 24 mars 2018

2018-03-01Vote des taux d'imposition (Année 2018)

Le Conseil Municipal décide de reconduire pour l'année 2018, les taux d'imposition fixés en 2017, à savoir :

- Taxe d'habitation : 15,63 % - Taxe foncière (bâti) : 19,17 % - Taxe foncière (non bâti) : 52,56 %

2018-03-02Vote des Budgets Primitifs 2018 et des Comptes Administratifs 2017 Le Conseil Municipal approuve les Comptes Administratifs 2017 et procède au vote des différents Budgets Primitifs 2018. Il approuve également les comptes de gestion établis par le Receveur.

2018-03-03Affectation du résultat du Compte Administratif 2017 (Budget Commune)

- M. Le Maire rappelle à l'assemblée qu'elle doit se prononcer sur l'affectation du résultat du Compte Administratif 2017 (Budget Commune)
- Capacité de financement de la section de fonctionnement :
 481.563,32 €
- Besoin de financement de la section d'investissement : 271.709,77 €

Monsieur Le Maire propose l'affectation du résultat au financement de la section d'investissement pour $271.709,77 \in$ et $209.853,55 \in$ en section de fonctionnement. Le Conseil Municipal adopte cette proposition.

2018-03-04Affectation du résultat du Compte Administratif 2017 (Budget Annexe Logements sociaux)

En ce qui concerne l'affectation du résultat de fonctionnement du Compte Administratif du Budget Annexe « Logements Sociaux »

- Capacité de financement de la section de fonctionnement : 46.090.50 €
- Besoin de financement de la section d'investissement : 13.513,55 €

Le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire à savoir l'affectation du résultat au financement de la section d'investissement pour 13.513,55 € et 32.576,95 € en section de fonctionnement.

<u>2018-03-05Installation VMC /</u> <u>Médiathèque</u> Après étude des différentes propositions, le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise SALMON Gilles de Questembert relatif à l'installation d'une VMC à la médiathèque. Le montant s'élève à 2 540,83 € H.T.

2018-03-06Remplacement porte / Atelier municipal Le Conseil Municipal, après consultation de différentes entreprises, décide de retenir le devis de la Société KONE d'Hennebont pour le remplacement de la porte de l'atelier municipal. Le devis de la porte sectionnelle motorisée s'élève à 2 802 € H.T.

<u>2018-03-07Remplacement</u> <u>portes / Eglise — cimetière —</u> <u>salle des sports- vestiaires</u> Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal accepte le devis de l'Entreprise LE CADRE Menuiserie de Questembert relatif au remplacement des portes de l'Eglise, de l'ossuaire au cimetière, de la salle des sports et des vestiaires du terrain des sports. Le devis s'élève à 4 444,00 € H.T.

Association Boules Bretonnes Larréenne (ABBL)

Créée en mai 2018, l'association compte, à ce jour, 45 adhérents, vous pouvez toujours vous inscrire auprès du président, **Gildas DARCEL au 06.02.06.34.69.** Les adhérents se retrouvent tous les jeudis de 14h30 à 18h30 aux terrains de boules. Pour les actifs, nous proposons un rendez-vous le vendredi de 18h à 21h.





Le bureau de l'ABBL, de gauche à droite :

Armel Labas : vice-président, Jacques Bugnon : trésorier : Evelyne Garrec, secrétaire, Gildas Darcel : président, Jean-Dany Poirier : membre du bureau.

La Réplique



L'association théâtrale « La Réplique » vous remercie d'être venus aussi nombreux applaudir ses « comédiens ».

Vos rires et vos encouragements nous ont motivés tout au long de ces 4 représentations.

Cette comédie de boulevard vous a mis à contribution, en effet cette année nous avions une pièce qui demandait au public de « mettre la main à la poche pour sortir quelques pièces pour le bébé », Mona, Bidule et Léonard ont eu le plaisir de descendre parmi vous pour faire « la quête ».



Vous avez joué le jeu et grâce a votre générosité nous avons récolté **98,31€**. Cet argent, nous avons décidé de le reverser pour une bonne œuvre. Nous aurons le plaisir de remettre cette somme au Téléthon à Larré.

Nous vous souhaitons un bel été.

A l'année prochaine

LARRÉ TONIC



Le vide-grenier du dimanche 25 mars 2018 a encore connu un succès! Plus de 200 visiteurs sont venus chiner et une quarantaine d'exposants étaient présents. Nous reconduirons donc un VIDE -GRENIER de «Printemps » en 2019.

Nous remercions tous les bénévoles!

Préparation, Manutention, Mise en Place, Crêpes, Préparation de la pâte à crêpes , Préparation des gâteaux, Prêt de matériel, Préparation des rillettes, Vente boissons et sandwichs, Nettoyage.

Grâce à vous, tout est possible!

Les cours de gym reprendront la semaine du Lundi 3 septembre 2018.

Nous proposons différentes activités : marche, gym douce et d'entretien, gym tonique pour les adultes et seniors. Pour les enfants : deux cours d'éveil corporel (le lundi pour les petits de 3 / 4 ans et le jeudi pour les 4 / 6 ans à la salle des associations l'Agapanthe), et un cours de multi-sports (le jeudi pour les 6 / 8 ans à la salle des sports « Le tonneau »). Les enfants sont accompagnés à leurs cours de sport par des personnes salariées de l'association.

Un cours de danse est à l'étude pour les 7-11 ans pour la prochaine rentrée.

Malgré un bilan financier négatif cette saison, nous avons pris la décision de <u>maintenir des cotisations</u> <u>basses</u> (80 € maximum/adhérent selon le nombre de personnes inscrites dans le foyer) pour la prochaine saison 2018-2019. Facilités de paiement (réduction à partir de 2 adhérents, bons CAF, chèques vacances et coupons sports acceptés).

<u>Un concours de dessin</u> a été proposé afin de créer *le nouveau logo de l'association « Larré Tonic ».* Le but est de permettre à un enfant adhérent d'avoir son propre dessin représenté pendant une année sur tous les documents de communication de notre association. Nous en avons reçu une dizaine. 2 dessins sortent du lot à égalité. Nous proposerons aux 2 dessinatrices de faire un mix de leurs bonnes idées.

Le nouveau bureau de Larré Tonic:

Président: Jérôme TATIBOUET (07.77.60.21.40)

Trésorière: Julie ORHAN (06.30.85.96.50)

Trésorière adjointe : Patricia LECARDONNEL

Secrétaire: Virginie SAYER (06.75.98.32.70)



Les inscriptions sont ouvertes! VENEZ NOMBREUX!

Renseignements au 06.75.98.32.70 - 07.77.60.21.40

Le Bureau de l'association

Contacts: assolarretonic@gmail.com



Entente Sportive LARRÉ MOLAC



Côté basket, cette saison l'équipe « **Senior** » finit 3éme de son championnat, après une montée la saison précédente. L'objectif de se maintenir est réussi avec brio.

Côté jeunes, les « **Minimes** » ont été un peu désorientés par le changement de jeu, mais ont tout de même réalisé de bons matches malgré une dernière place en championnat.

Pour les « **Poussins** », la saison s'est déroulée sur deux parties, la première jusqu'en décembre a été réussie et ils finissent en haut de tableau du championnat, petit relâchement pour les play off (les groupes sont rééquilibrés en fonction des résultats de chaque groupe en première partie de saison) mais ils n'ont pas démérité, ils finissent en milieu de tableau.



l'équipe senior basket

Entrainement jeunes mixtes le mercredi de 17h15 à 18h45 à Larré (de 8 à 14 ans) Entrainement senior filles le jeudi à 19h30 à Bohal



les U11 finalistes du tournoi du 9 juin à Molac



les 4 finalistes U11 et U13 mélangés

Côté Foot, petite déception cette saison, **l'équipe première**, au détriment de bonnes prestations, redescend en D2 après une saison passée

L'équipe réserve quant à elle se maintient in extremis en D3. Dure saison pour le foot senior, mais l'ambition pour la saison prochaine est annoncée.

Chez les jeunes, les U6 ont évolué à 5 cette saison et ont participé à plusieurs plateaux. Les U9 ont réalisé une bonne saison et chez les U11 , il y avait deux équipes, les enfants se sont montrés impliqués avec une forte envie de progrès, l'une des équipes a fini 2éme du tournoi organisé chez nous. En manque de U13 pour cette saison, il n'y avait pas d'équipe. Si vos enfants sont intéressés par la pratique du football, n'hésitez pas à venir vous renseigner auprès des dirigeants du club. Enfin, les vétérans ont participé au mois de Mai à un tournoi dans la région bordelaise, seuls représentants bretons lors de ce tournoi de grande envergure.

Entraînement jeunes le mercredi après midi au stade de Molac

Planning des entraînements foot senior sur eslm.footeo.com Les licences pour la saison 2018 – 2019 doivent être retournées au club pour le 1er Août 2018

Nouveau Bureau:

Co-Présidents : Bousso Jean Yves, Samson Kévin

Secrétaire : Le Brun Sophie Trésorière : Clément Christelle Bonne trêve estivale à tous!



LE REGISTRE DES COPROPRIÉTÉS

Vous êtes copropriétaire et votre copropriété est gérée par syndic bénévole ?

L'immatriculation de votre copropriété au du Registre National des Copropriétés est une démarche obligatoire à réaliser avant le 31 décembre 2018.

Consulter votre ADIL pour savoir comment procéder :

- Par téléphone : 02 97 47 02 30
- En venant à l'ADIL: 14 rue Ella Maillart à Vannes ou 6 rue de l'Aquilon à Lorient
- En venant dans l'une de nos 32 permanences.



Futurs parents : des réunions pour vous informer

Vous vous interrogez sur le suivi médical de votre grossesse, vous aimeriez recevoir des informations et des conseils sur l'hygiène de vie, la préparation à la naissance, les congés maternité et paternité ou les allocations familiales...?

La Caisse d'Assurance Maladie du Morbihan vous invite à une réunion « futurs parents », organisée avec la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan, la Mutuelle Générale de l'Education Nationale et le Réseau de Santé Périnat56.

Ces rencontres (environ 2 heures) sont animées par un conseiller de la Caisse d'Assurance Maladie, un travailleur social de la Caisse d'Allocations Familiales et une sage-femme du réseau Périnat56, et abordent :

- ▶ Le congé maternité, paternité et d'accueil de l'enfant
- Le suivi médical de la maman et la prévention santé
- Le programme de retour à domicile
- Les aides et conseils apportés par les services d'action sociale et la Caf
- Le suivi médical de l'enfant
- ▶ Vos relations avec les différents organismes

Entrée libre. Consulter les lieux et dates des réunions sur ameli.fr/espace assurés/votre caisse/vous informer.









Ensemble, on est plus fort!



Fioul, bois bûche, bûche densifiée, granulé de bois, Le Mulot regroupe vos besoins en énergie, et vous permet d'accéder au bon produit, et aux meilleurs prix avec un fournisseur toujours local.

Nous sommes maintenant plus de 1500 à faire partie du même réseau www.le-mulot.org, un réseau local gratuit pour faire des économies : énergie, travaux à domicile... Véritable place de village numérique, le mulot regroupe tout le périmètre rural situé entre Redon, Ploërmel et Vannes !

Faire des économies c'est aussi consommer moins ou mieux : de nombreux artisans, tous appartenant à notre communauté de communes, tous choisis pour leur professionnalisme, se sont regroupés autour du Mulot pour vous proposer des travaux d'efficacité thermique (isolation, VMC, équipements de chauffage), sur l'assainissement individuel, mais aussi plus largement tous les travaux et dépannages nécessaires dans votre maison. Simple, pratique venez sur notre site pour choisir en confiance un artisan ou demander en ligne un devis ou une intervention, c'est gratuit!

Le Mulot c'est gratuit, consultez notre site (nouvelle version !) ou appelez-nous pour connaître nos derniers groupages.

Contact: Vincent / www.le-mulot.org / 02 97 47 63 59



Les horaires changent...

Le centre culturel l'Asphodèle ouvre désormais au public le mercredi , jeudi, et vendredi de 13h30 à 18h00.

Fermeture pour congés d'été du 1^{er} au 15 août inclus.

Soirée de présentation de saison : vendredi 21 septembre 20h30

Contact: 02 97 26 29 80 - asphodele@qc.bzh

Suivez-nous sur facebook!



Piscine: inscriptions aux activités pour la rentrée 2018-2019



Pensez à vous munir d'un moyen de paiement le jour de l'inscription (chèque, carte bancaire, coupon sport ANCV, chèques vacances ANCV, espèces)

ENFANTS du territoire*

Samedi 23 Juin et Samedi 30 Juin 2018 entre 10h et 12h après passage de tests et selon les créneaux restants disponibles

et à partir du 9 Juillet entre 14h30 et 18h (entre 14h et 15h30 le samedi sauf 14/07 fermé) après passage de tests et selon les créneaux restants disponibles

ENFANTS hors territoire*

A partir du 9 Juillet entre 14h30 et 18h (entre 14h et 15h30 le samedi sauf 14/07 fermé) après passage de tests et selon les créneaux restants disponibles

ADULTES du territoire*

Du 9 au 13 Juillet entre 14h30 et 18h après passage de tests et selon les créneaux restants disponibles et du **16 Juillet au 25 Août** entre 14h30 et 18h après tests (entre 14h et 15h30 le samedi)

ADULTES hors territoire*

Du 16 Juillet au 25 Août entre 14h30 et 18h après passage de tests et selon les créneaux restants disponibles

*Berric, Caden, Larré, Lauzach, La Vraie-Croix, Le Cours, Limerzel, Malansac, Molac, Pluherlin, Questembert, Rochefort-en-Terre, St-Gravé.

Contact: 02 97 26 66 60 - piscinebeausoleil@gc.bzh

Suivez-nous sur facebook!

Tout l'été, de belles expos au Centre Culturel Les Digitales à Caden



Du 29 juin au 26 août : Catherine Névin - Porcelaines

Du 31 août au 21 octobre: Thierry Tuffigo - Gravures

Entrée libre et gratuite - Accès aux personnes à mobilité réduite

Jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 14h30 à 18h30 — Fermé les jours fériés

Contact: 02 97 67 14 59 - 07 77 26 21 07 - lesdigitales@qc.bzh Suivez-nous sur Facebook!



NOUVEAU : une navette vers les plages cet été!

Afin de faciliter la mobilité sur le territoire, Questembert Communauté met en place, du 16 juillet au 17 août, une navette au départ des communes, vers Damgan.

Moyennant 2€/aller-retour (- 18 ans) ou 4€/aller-retour

(+ 18 ans), ce service est l'occasion de pouvoir passer la journée sur le littoral en toute tranquillité.

Cette navette desservira:

le mardi : Rochefort-en-Terre, Saint-Gravé, Molac, Le Cours, Larré, La-Vraie-Croix, Questembert, Berric et

Lauzach

le jeudi: Rochefort-en-Terre, Malansac, Caden, Limerzel, Questembert, Berric et Lauzach

TARIFS

- 18 ans : 2€/aller-retour + 18 ans : 4€/aller-retour

Horaires et itinéraire sur www.questembert-communaute.fr

Contact: 02 97 26 59 51 - amenagement@qc.bzh

Suivez-nous sur facebook!





Le festival petite enfance revient cette année pour la 12è édition du 31/10 au 11/11.

- 11 spectacles dont 4 créations (à partir de 1 an)
- 11 compagnies (7 françaises, 3 belges et 1 espagnole)
- 5 ateliers parents/enfants en lien avec les spectacles

Programmes disponibles à partir de fin septembre.

Intéressé(e) pour devenir bénévole?

Nous recherchons des personnes motivées pour aider à l'accueil, au montage/démontage des spectacles, à la préparation des loges, ou encore pour héberger les artistes.

Manifestez-vous dès maintenant auprès de Marie au 06 87 99 84 12 – 02 97 26 15 00

Contact: 02 97 26 29 80 - festimomes@qc.bzh

Suivez-nous sur facebook!



Le Point Accueil Ecoute Jeunes s'adresse :

- Aux jeunes de 12 à 25 ans, rencontrant des difficultés : mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, conduites à risques
- Aux familles confrontées à des difficultés avec leurs enfants

Le PAEJ vous accueille à Questembert, le mercredi de 16h à 18h, dans les locaux du Pôle Jeunesse, rue Jean Grimaud (près du Carrefour Market)

D'autres accueils existent à Vannes, Grand-Champ, Elven.
Pour prendre contact avec la coordinatrice du PAEJ: 06 48 60 62 40
contact@paej-paysdevannes.fr.

L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.

L'été 2018 au Pays de Questembert



Les bureaux d'accueil

L'équipe de l'Office de Tourisme est à votre disposition dans ses 2 bureaux :

A Questembert - 13 rue des Halles

Il est ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h30, le dimanche et jours fériés (du 9/07 au 20/08) de 9h30 à 12h.

A Rochefort-en-Terre - 3 Place des Halles

Il est ouvert du lundi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h30 (y compris jours fériés).

Gagnez du temps!

Avec le service billetterie de Rochefort-en-Terre Tourisme, nous vous conseillons et vous aidons à organiser vos sorties de l'été: croisières (Navix, Cie du Golfe, Bateaux-Bus du Golfe/ Vedettes du Golfe, Izenah Croisières/Golfe Croisières, Vedettes Jaunes), loisirs (Parc de Branféré, Aquarium et Jardin aux Papillons de Vannes, Tropical Parc St Jacut les Pins), carte de pêche....

Restez connectés!

Rochefort-en-Terre Tourisme vous offre la **connexion WIFI** gratuite dans ses bureaux de Questembert et Rochefort-en-Terre. Des casiers (qui se ferment à clé) pour le rechargement de téléphone portable sont également à votre disposition. Pratique !

Un été festif!

Constatez-le par vous-même en consultant la rubrique **Sortir/Agenda** du site de l'Office de Tourisme www.rochefortenterre-tourisme.bzh (mises à jour quotidiennes).

Demandez également « l'Agenda des festivités d'été du Pays de Questembert ». Il est gratuit et disponible dans les Offices de Tourisme de Questembert et Rochefort-en-Terre, dans les mairies du Pays, les commerces...

Enfin, un set de table « Vos rendez-vous d'été », à destination des restaurateurs, associations, est disponible gratuitement sur simple demande à l'Office de Tourisme. Il reprend les animations en Pays de Questembert.

L'été à la Base de loisirs : Moulin Neuf Aventure

Activités nautiques, nature et sensation à l'étang du Moulin Neuf :

- plage avec baignade surveillée du 7/07 au 02/09
- aires de jeux, pêche (float tube), Beach Volley, pétanque, tennis
- circuits de randonnée, géocaching, courses d'orientation
- location de vélos : VTC, VTT, VAE, Elliptigo, Handicap
- location de rosalies, karts
- activités nautiques : pédalo, paddle, canoë, kayak, Waterbulle
- tyrolienne géante de près de 300m...



Plus d'informations 02 97 26 56 00 - info@rochefortenterre-tourisme.bzh www.rochefortenterre-tourisme.bzh

Iris cinéma

Le cinéma est un moment de grand plaisir pour un large public. Un public qui a forcément des goûts différents, des disponibilités différentes (dates, horaires) Et, pour que le plaisir soit constant, il est primordial de proposer une programmation éclectique, à des horaires variés, pour tous les jours de la semaine. Ce que nous essayons de faire.

Mais ca ne suffit pas, il faut aussi le confort !...c'est ainsi que l'IRIS, votre cinéma à Questembert à décider de vous bichonner !... pour améliorer votre confort,nous changeons les 334 fauteuils des deux salles .

Des fauteuils neufs, rouges écarlates, modernes et confortables.

Evidemment, nous profiterons de ce grand chantier pour refaire une beauté aux moquettes (nettoyage de fond, shampoing) Pour améliorer également la sécurité d'accès, notamment celle des personnes handicapées.



A ce sujet nous devrions augmenter sensiblement le nombre admissible de fauteuils roulants.

Pour ne pas trop perturber nos programmes de début d'été, nous allons faire vite, très vite! Tout devrait être terminé pour le 3 juillet.

En vous espérant dès la fin de ces travaux à l'IRIS, confortablement installés, pour notre plus grand plaisir.

Les bénévoles de l'IRIS

PS. Sachez que nous proposons l'achat des anciens fauteuils en état, gratuit pour adhérents et 10 euros pour les extérieurs. Un cahier va être mis en place à la caisse début juin.

Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires

Ouverture

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 Et De 14h00 à 17h00

SITS Place du Général de Gaulle Questembert

Tél: 02.97.26.11.54 ou 06.88.20.3.68

mail: sits.questembert@gmail.com

site: www.transport-scolaire-questembert.com

Paiement et obtention de la carte

S Jusqu'au 10 août 2018 Par courrier

Envoyez au SITS
Place du Général de Gaulle
58230 QUESTEMBERT

- votre ou vos chêque(s) à l'ordre du Trésor Public (nom de l'élève au dos)
- una (ou des) enveloppe(s) timbrée(s) à votre adresse pour le retour de la vignette ou de la carte (autant que de chèques)
- une photo d'identité (nouveaux inscrits ou renouvellement de carte)
- la coupon du réglement intérieur signé (nouveaux inscrits)

du 20 au 31 août 2018 Au bureau

- un moyen de palement (chéque, CB ou espèces— faire l'appoint)
- une photo d'identité (nouveaux inscrits ou renouvellement de carte)
- le coupon du réglement intérieur signé (nouveaux Inscrits)

Passées ces dates, l'inscription sera mise en attente si sureffectif dans le car



Les prochaines collectes de sang à Questembert

Les prochaines collectes de sang à Questembert, salle Alan Meur, sont prévues les :

Vendredi 17 et Samedi 18 Août 2018 Lundi 15 et Mardi 16 Octobre 2018 Jeudi 13 et Vendredi 14 Décembre 2018 Attention changement de jours en Octobre et Décembre

Horaire du 1er jour : 14h30 - 18h30

Horaire du 2ème jour : 8h30 - 12h30



Les amis de l'école publique

RETOUR SUR UNE ANNÉE FESTIVE!

L'Amicale s'est concentrée cette année sur 5 manifestations.

L'année scolaire a démarré avec DEUX SPECTACLES :

Un repas-concert sur le thème de la **musique brésilienne. Le groupe Trio Bacana** a rythmé cette soirée. Plus de 100 convives ont pu découvrir la fameuse feijoada!

Le spectacle de Noël avec les clowns Bric & Brac.

Enfants et parents ont été conquis par leur univers abracadabrantesque.

Février et avril, PLACE AUX FESTOÙ NOZ !

Plus de **300 danseurs** ont chauffé le parquet de l'Agapanthe en février. L'Amicale accueillait **Koskerien, Blain-Leyzour et Korriganed.** Occasion pour Koskerien de lancer leur nouvel album.

Autre rythme, autre ambiance en avril, avec **Plantec, Beat Bouet Trio et Les Taranous.** Plus de 200 danseurs se sont immergés dans des sons électro, hip-hop et tradi'.

Au total, l'association a pu dégager près de 1000 euros de bénéfices lors de ces 2 événements.











au RDV!!

Cette journée s'est clôturée par une soirée Moules-Frites avec plus de 160 convives!



















SOUTIEN FINANCIER

Cette année, l'Amicale a soutenu financièrement les projets pédagogiques de l'école à hauteur de 6000 euros.

Les principaux projets sont:

- Le séjour « Découverte au Pouldu » pour les élèves de CE2, CM1 et CM2
- La réalisation d'une grande fresque murale dans la cours de l'école dont l'inauguration a eu lieu le matin de la fête de l'école (photos ci-dessus)

REMERCIEMENTS

L'Amicale remercie les parents d'élèves et les bénévoles extérieurs à l'école qui donnent chaque année de leur temps au profit de l'école.

CONTACT

Stéphane Guillemot - *Président*Goulven Saout - *Vice-président* - **06 19 20 58 12**

Restez informé par SMS*

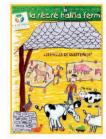
*Nous vous invitons lors de la prochaine rentrée scolaire à nous transmettre votre numéro de portable.



Suivez-nous sur Facebook «Amicale de l'école de Larré»

Ecole primaire Les Petits Apprentis

Recre Hall la ferme



En mai, les élèves de GS-CP et CP-CE1 sont allés à Questembert pour visiter la ferme aménagée sous les halles par les agriculteurs des communes avoisinantes. Les enfants ont pu observer et toucher les animaux : cochons, veaux, vaches, moutons, canards et poussins. Ils ont aussi vu comment on fabrique la crème puis le beurre à partir du lait de vache. Cette matinée de découvertes sensitives s'est clôturée par une dégustation de lait, fromage, tartines de pâté et crudités, appréciée de tous.



Jeunesses Musicales de France —

Vendredi 1er juin 2018, les classes de GS-CP et CP-CE1 se sont rendues au Dôme de St Avé pour voir un cinéconcert. Dans le conte adapté des Mille et Une Nuits, « les aventures du prince Ahmed », les silhouettes des personnages évoluent sur des fonds colorés. La musique jouée en direct par deux musiciens de la compagnie "les amis de Fantômus", mêle instruments orientaux traditionnels et musique électronique pour donner vie à l'histoire.





-Les Incorruptibles

L'ensemble des classes de l'école a, cette année encore, participé au Prix des Incorruptibles.

Le principe ? Lire une sélection de livres, choisie au niveau national. Puis voter pour son livre préféré.

Cela a été l'occasion d'organiser des élections. Munis de leur carte d'électeur, les élèves sont passés dans les isoloirs avant de glisser leur vote dans l'urne.

Un projet qui rencontre une fois de plus un vif succès!



Securité domestique et pompiers

Tout au long des mois de mars et avril, les élèves de maternelle et de cycle 2 ont travaillé sur le thème de la sécurité domestique et des dangers à la maison. L'objectif était de prendre conscience des risques qui existent dans l'environnement et des risques issus de son propre comportement. Les élèves ont également appris à reconnaître une situation dangereuse et à adopter le comportement qui permet de se protéger et de protéger les autres.

Pour clôturer ce projet, ils se sont rendus à Questembert pour visiter le centre de secours. Ils ont pu observer tous les

Pour clôturer ce projet, ils se sont rendus à Questembert pour visiter le centre de secours. Ils ont pu observer tous les véhicules, monter dans le grand camion, essayer un casque et même la lance à incendie. Une visite très appréciée!









Le souvenir français

Les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont participé au concours du souvenir français. Cette année, le thème choisi était « 1918 : la fin de la guerre ».

Après des recherches documentaires, par groupe, les élèves ont écrit sur différents sujets : le témoignage de Poilus, l'armistice, le rôle des femmes pendant la guerre, le bilan de la guerre, les gueules cassées, ...

La remise des prix a eu lieu au conseil départemental de Vannes en présence des autres écoles participantes. Notre travail a été récompensé. Nous avons obtenu la 3ème place.

Bravo à tous les élèves pour ce travail historique sur la première guerre mondiale.

Merci à Bernard LE GLUDIC (coordinateur de ce projet) de nous permettre de garder en mémoire cette période difficile.



Fresque

Béatrice Bailet, artiste peintre, est intervenue tout au long de l'année pour que les élèves préparent la peinture d'une fresque dans la cour de récréation.













Après avoir recherché et dessiné sur papier les motifs de la fresque, les élèves ont choisi ceux qu'ils préféraient. De la petite section au CM2, ils ont ensuite passé une semaine à peindre sur les murs les motifs assemblés et harmonisés par l'artiste. Cette grande surface était très impressionnante pour les élèves.

L'inauguration de la fresque a eu lieu le samedi 23 juin.

Classe de découverte

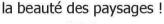
Du 12 au 15 juin, les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 sont parties en classe de découverte « sciences et nature » au Pouldu (Finistère).



A travers la randonnée au bord du littoral et dans la forêt, les élèves ont découvert la vie côtière et forestière. Ils ont pu observer les oiseaux (goélands, hérons, aigrettes, ...) au bord de la Laïta, les terriers de blaireaux, les arbres. Ils ont aussi pu faire une pêche à pied et visiter l'abbaye Saint-Maurice située au cœur de la forêt de Carnoët.

Les élèves ont aussi aidé à l'organisation de la vie en collectivité : mettre la table, débarrasser, nettoyer, ranger ... Plus ou moins évident pour certains mais toujours dans la bonne humeur !

Un voyage qui marquera les esprits pour la richesse des interventions et











Inscriptions Les Petits Apprentis

Vous pouvez contacter Aurélie BOSC, directrice de l'école :

- -> par téléphone au 02 97 67 20 55
- par mail ec.0560392x@ac-rennes.fr



Sur réservation (places limitées)
Lieu du rendez-vous donné lors de l'inscription



Inscriptions au 02 97 26 56 00 www.rochefortenterre-tourisme.bzh

